عن عبدالله الصنابحي رضي الله عنه قال رسول الله صلى الله عليه وسلم : إذا توضأ العبد فمضمض خرجت الخطايا من فيه فإذا استنثر خرجت الخطايا من أنفه

فإذا غسل وجهه خرجت الخطايا من وجهه حتى تخرج من تحت أشفار عينيه

فإذا غسل يديه خرجت الخطايا من يديه حتى تخرج من تحت أظفار يديه

فإذا مسح برأسه خرجت الخطايا من رأسه حتى تخرج من أذنيه

فإذا غسل رجليه خرجت الخطايا من رجليه حتى تخرج من تحت أظفار رجليه ثم كان مشيه إلى المسجد وصلاته نافلة

D'après 'Abdallah Al Sounabihi (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Lorsque le serviteur fait ses ablutions et rince sa bouche, ses péchés sortent de sa bouche. Lorsqu'il rince son nez, ses péchés sortent de son nez. Lorsqu'il lave son visage, ses péchés sortent de son visage au point où ils sortent de sous ses cils.
Lorsqu'il lave ses bras ses péchés sortent de ses bras au point où ils sortent de sous les ongles de ses mains.
Lorsqu'il frotte sa tête, ses péchés sortent de sa tête au point où ils sortent de ses oreilles.
Lorsqu'il lave ses pieds, ses péchés sortent de ses pieds au point où ils sortent de sous ses ongles de pied puis sa marche vers la mosquée et sa prière sont des oeuvres surérogatoires (*) ».

(Rapporté par Malik et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib n°185)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib n°185 (Cheikh Albani)